



Mouvement
Européen
France

30

propositions

pour
l'Europe de

2030

Manifeste

#Presidentielle2022



Le Mouvement Européen-France se mobilise depuis 1950 pour faire vivre un débat public pluraliste et contradictoire sur l'Europe. Il déploie ses activités autour de la pédagogie, de l'organisation du dialogue entre citoyens, les élus et les décideurs ainsi que de la formulation de propositions pour construire l'Europe. Il rassemble des milliers de bénévoles à travers toutes les générations, réunis au sein de plus de 50 sections locales, une trentaine d'organisations membres ainsi qu'un collège de personnalités qualifiées. Héritier de l'esprit des Pères fondateurs de l'Europe, le Mouvement est le premier acteur de la société civile en France sur les enjeux européens.

01

Une Europe plus démocratique et citoyenne



03

Une Europe plus convergente et inclusive



02

Une Europe plus efficace et durable



04

Une Europe puissante et rayonnante



Contact

Mouvement Européen-France
2 Rue de Choiseul 75002 PARIS Tel. +33(0)1 45 49 93 93
contact@mouvement-europeen.eu



A lors que nos concitoyens peuvent s'exprimer depuis plusieurs mois dans le cadre de la Conférence sur l'avenir de l'Europe et à l'heure où les débats liés à l'élection présidentielle française permettent aux candidats d'exprimer leur vision du rôle de l'Union européenne, il est logique que, fier de ses plus de 70 ans d'existence, le Mouvement Européen-France présente des propositions ambitieuses, adaptées aux souhaits des citoyens et aux défis actuels de la construction européenne, afin de rendre l'UE plus démocratique et plus efficace.

La France ne peut bien sûr pas construire seule l'Union européenne que le Mouvement Européen-France appelle de ses vœux. Elle a nécessairement besoin du concours de ses partenaires européens, États membres comme institutions, ainsi que de nos concitoyens des 26 autres pays de l'UE. Néanmoins, elle peut – et doit – d'ores et déjà être l'élément déclencheur de la dynamique visant à faire avancer la construction européenne dans le bon sens.

Certaines de nos propositions s'inscrivent ainsi dans le prolongement immédiat des choix opérés par l'UE en 2020-2021 et en complémentarité avec les objectifs annoncés par la Présidence française du Conseil de l'UE. D'autres envisagent l'horizon 2030 qui est tout autant celui de la fin des choix budgétaires décidés en 2020, que celui du rendez-vous le plus important pour les premiers engagements en termes de respect de l'accord de Paris. Quelques-unes enfin visent l'horizon 2050, car il est essentiel que l'Union européenne puisse se projeter à une génération, avec toutes les conséquences que cela peut avoir en termes d'attention aux évolutions du reste du monde, en particulier de l'Asie et de l'Afrique, et surtout, de prise en compte de nouveaux horizons scientifiques, technologiques, démographiques et culturels.

Les 30 propositions retenues ci-après se veulent d'abord outils d'avenir pour le «smart power» de l'UE, sans égal dans l'histoire du monde, et qui ne peut que continuer à attirer de futurs membres, en particulier dans les Balkans occidentaux. Certaines sont portées depuis longtemps par le ME-F, d'autres sont totalement nouvelles et originales.

Les 30 propositions que nous avons regroupées dans ce Manifeste sont une sélection effectuée parmi les plus de 200 propositions que les membres des treize groupes de travail du Conseil d'Orient Stratégique du ME-F ont souhaité retenir et défendre. Elles émanent aussi des discussions et déclarations régulières de nos différentes instances (Bureau national, Conseil d'administration et Assemblée générale), tel le document [«Dessiner l'Europe en 2025»](#). Elles ne prétendent pas à l'exhaustivité de l'expression du Mouvement mais sont illustratives de sa mobilisation politique et civique en ces moments particulièrement décisifs pour la cohésion et l'avenir de la construction européenne.



Une Europe plus et citoyenne



Pour dessiner une Europe encore plus démocratique et citoyenne, il est d'abord urgent de renforcer les pouvoirs du Parlement européen et de conforter le sentiment d'appartenance des citoyens à notre communauté politique. Nous y parviendrons en renforçant les temps d'échanges politiques, en facilitant l'accès aux informations institutionnelles, en associant mieux les citoyens aux processus de décision de l'Union européenne et en rendant la citoyenneté européenne plus tangible.

01.

Accorder plus de pouvoirs aux membres du Parlement européen afin qu'ils portent plus efficacement la voix de leurs électeurs



Seule institution de l'UE dont les membres sont élus directement par les Européens depuis 1979, le Parlement européen doit continuer sa montée en puissance décisionnelle afin de porter plus efficacement la voix des Européens et d'incarner le fédéralisme pluraliste dont l'Europe a besoin. La co-décision doit ainsi devenir la règle pour la totalité des directives et règlements législatifs adoptés en accord avec le Conseil des ministres. Elle doit aussi être étendue à l'adoption du cadre financier pluriannuel de l'UE, dont la durée doit être ramenée à 5 ans et synchronisée avec les cycles électoraux et politiques de l'UE. Le pouvoir d'approbation des parlementaires européens doit par ailleurs être étendu à l'ensemble des décisions non-législatives prises par le Conseil, y compris en matière de politique extérieure. Enfin, il convient de doter les parlementaires européens d'un droit d'initiative législative, tout comme ils doivent devenir destinataires des initiatives citoyennes européennes (ICE). Cet élément de démocratie participative introduit par le traité de Lisbonne pourra ainsi inciter les parlementaires européens à mieux relayer les propositions jugées importantes par les citoyens de l'UE.

démocratique



03.

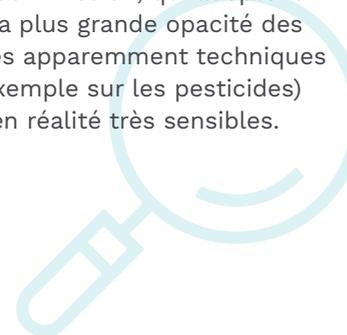
Encourager l'élection de candidats tête de liste (Spitzenkandidaten) à la Présidence de la Commission

Les chefs d'État et de gouvernement sont libres de s'entendre sur la personnalité qu'ils souhaitent proposer au poste de Président de la Commission européenne en tenant compte du résultat des élections au Parlement européen. Dans ce contexte, l'élection de chefs de file (ou « Spitzenkandidaten ») prenant la tête d'une liste proposée aux suffrages permettrait de confronter et de valoriser des candidats suffisamment préparés et aguerris pour briguer l'appui de leurs familles politiques, puis pour convaincre les citoyens de l'UE. En vigueur dans la plupart des démocraties de l'UE, cette pratique politique contribuera à renforcer la dimension européenne de la campagne électorale, la crédibilité des candidats mais aussi leur légitimité et leur efficacité politiques. Ces chefs de file ont vocation à se présenter dans l'un des pays de l'UE ou à prendre la tête de listes transnationales.

02.

Garantir la transparence des décisions européennes (au Conseil et dans les « comités » présidés par la Commission)

Le Conseil des ministres doit débattre et voter en public pour l'intégralité de ses travaux législatifs, en application stricte du traité de Lisbonne, sans multiplier les exceptions à cette règle : c'est à cette condition que les citoyens de l'UE peuvent avoir accès à l'ensemble des positions défendues par leurs représentants et ceux des autres États membres et percevoir les fondements des compromis conclus ou des blocages constatés. La transparence institutionnelle doit aussi être établie pour tout ce qui relève des décisions prises par les « comités » de représentants nationaux encadrant les décisions de la Commission, qui adoptent dans la plus grande opacité des normes apparemment techniques (par exemple sur les pesticides) mais en réalité très sensibles.



04. Opter pour des circonscriptions régionales lors des élections européennes en France

C'est au niveau de circonscriptions régionales à taille européenne récemment créées en France, (Auvergne-Rhône Alpes, Hauts-de-France, Grand Est, etc.) que les électeurs pourront le plus facilement trouver des élus à qui s'adresser et mettre des visages sur les clivages structurant la vie politique européenne. Cette régionalisation est également favorable du point de vue de l'influence française au niveau européen compte tenu de la nécessité de choisir des profils suffisamment légitimes et impliqués dans leurs mandats. Cette régionalisation pourra aller de pair avec l'affectation d'une petite partie des sièges du Parlement européen à des députés élus sur des listes transnationales.



05. Instaurer un «Comité permanent pour notre avenir», basé sur une nouvelle commission du Parlement européen et une Convention citoyenne

Se projeter dans son avenir et le dessiner ensemble entre Européens doit faire l'objet d'un engagement constant, bien au-delà de l'actuel et ponctuel débat sur l'avenir de l'Europe. Il s'agit de créer un rendez-vous annuel sur notre avenir collectif, sur le modèle de la commission établie au Parlement finlandais : Comment nous voyons-nous comme société ? Comment envisageons-nous notre situation dans l'espace mondial ? L'objectif est de se fixer un horizon d'avenir qui engage la société civile et tous les citoyens. Instaurer ce Comité à l'échelle de l'UE permettrait de ne pas laisser aux organes dirigeants de Chine, de Russie et de Turquie le monopole de la vision d'avenir à horizon de 30 ans. Ces travaux permanents se tiendraient dans l'hémicycle de Strasbourg et seraient suivis par un média et un réseau social dédiés.

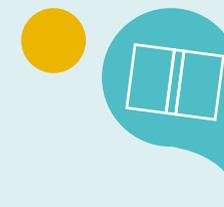
06. Mettre en valeur le legs européen, y compris sur nos billets de banque

Renforcer la citoyenneté européenne passe par la mise en évidence de l'histoire commune des Européens et du legs inestimable et multiséculaire que nous ont transmis les grandes figures de notre continent. Les itinéraires culturels européens peuvent notamment y contribuer (à l'image de la Via Charlemagne). Authentique succès populaire, l'euro est actuellement la seule monnaie qui ne fait pas figurer de personnalités célèbres sur ses billets - les ponts imaginaires qui y figurent ne permettent pas aux citoyens européens de s'identifier à leur monnaie commune. L'apparition de personnages connus sur les billets européens doit contribuer à renforcer l'unité européenne, à valoriser le patrimoine culturel et l'héritage européens et à permettre à l'Union d'être davantage incarnée pour ses citoyens. La réédition régulière des billets permettra de refléter la pluralité de nationalités européennes sur nos billets.



07. Promouvoir la civilisation européenne, en lançant un Manuel commun d'Histoire

L'UE doit bâtir et promouvoir une civilisation européenne commune. Ce projet pourra se baser, d'une part, sur les réflexions engagées par le Conseil de l'Europe autour d'un enseignement de l'histoire commune du continent dans tous les États de l'Espace Européen de l'Éducation, et d'autre part, sur le projet du manuel franco-allemand d'Histoire, véritable outil permettant la compréhension des spécificités du voisin, mis en place il y a une dizaine d'années déjà. Notre histoire commune en tant qu'Européens, à travers l'art, la culture et la civilisation commune, a contribué à forger une identité européenne reconnue et appréciée dans le monde. Afin d'approfondir davantage la volonté de partager le même destin collectif, ce sont ces dimensions qui doivent être choisies pour un Manuel commun d'Histoire.



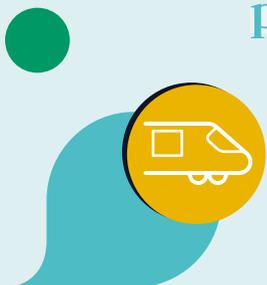
08.

Permettre à chaque jeune Européen de partir en mobilité européenne, quel que soit son parcours et sous des formes multiples

Faciliter l'accès aux programmes de mobilité européenne à chaque jeune Européen, et ce indépendamment de son parcours, permettra non seulement de renforcer les échanges mais aussi d'approfondir le sentiment d'appartenance à la société civile européenne. C'est en accordant plus de moyens à l'ensemble des formes de mobilité disponibles (études, formation, bénévolat, corps européen de solidarité, jumelage, service civique européen, etc.) qu'on pourra inclure le plus grand nombre de jeunes. Au-delà de leur valeur ajoutée sur le marché du travail et l'enrichissement des parcours personnels des participants, les programmes de mobilité européens contribuent à développer des compétences interculturelles et linguistiques sans précédent parmi les citoyens européens. Il faut améliorer les dispositifs existants et s'appuyer pour cela sur des plateformes déjà connues ainsi que sur des campagnes de communication sur les programmes à disposition.



« Les programmes de mobilité européens contribuent à développer des compétences interculturelles et linguistiques sans précédent. »



09.

Créer une dynamique partenariale forte entre les acteurs institutionnels de l'enseignement supérieur à distance et numérique européens et français

Il convient d'enrichir l'enseignement français à distance via une université numérique diffusant ses enseignements à travers le monde européen et au-delà. Elle prendra pour modèle les universités numériques déjà actives dans plusieurs pays européens. Il s'agira de l'inscrire dans un partenariat européen à travers les Alliances européennes d'universités par la création d'une alliance des universités numériques et à distance. Il convient par ailleurs de donner aux acteurs de l'enseignement supérieur un accès facilité à des bases de données de connaissances générales et disciplinaires, pédagogiques et didactiques. Il serait intéressant de s'appuyer pour cela sur les bonnes pratiques déjà reconnues comme telles dans des projets européens, en particulier depuis la pandémie qui a provoqué des initiatives innovantes. Enfin, il faudrait favoriser la multiplication de plateformes et de visioconférences intra-européennes participatives entre élèves et étudiants.

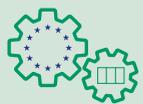


10.

Mettre en place une plateforme européenne de ressources pédagogiques en ligne

Le développement d'une plateforme européenne de ressources pédagogiques en ligne constituerait une assurance de disposer d'un référent incontestable dans toute l'Union. L'objectif est que les citoyens-consommateurs soient en mesure de prendre en main leur vie numérique, de rétablir la confiance dans les institutions et dans les médias, en particulier par la transparence sur les sources d'information et l'éducation à l'esprit critique et au traitement de l'information.





Une Europe plus et durable

L'UE doit être une force motrice pour une relance économique compatible avec nos ambitions environnementales. Il s'agit notamment de développer les filières industrielles et d'accompagner la croissance d'entreprises européennes, d'aménager le territoire autour des axes ferroviaires et fluviaux européens et d'encourager et protéger le développement de technologies numériques européennes. De plus, l'UE doit être leader en matière de lutte contre le réchauffement climatique, promouvoir la sortie des énergies fossiles et s'assurer du respect des engagements pris par les États membres pour la protection de l'environnement.



« Il faut identifier d'autres ressources propres additionnelles dont les effets seraient pérennes. »

efficace



11.

Doter le budget de l'UE de nouvelles ressources propres

L'UE doit être dotée de nouvelles ressources propres identifiées pour assurer le financement de ses priorités stratégiques et pour sécuriser, apaiser et accélérer la préparation de son plan de financement pluriannuel, en réduisant les dotations directes des États. Ces ressources pourront aussi contribuer au remboursement de l'emprunt ayant financé le plan de relance NextGenerationEU. Au-delà des pistes qui sont envisagées à la suite du plan de relance (système de quotas d'émission, mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, taxation des multinationales), il faut identifier d'autres ressources propres additionnelles dont les effets seraient pérennes.



12.

Pérenniser un dispositif solidaire européen pour financer les investissements stratégiques

Financer la nécessaire croissance des investissements stratégiques, notamment en matière environnementale et numérique, puis leur maintien à long terme dans tous les États membres, requiert d'augmenter de façon permanente les ressources de l'Union en s'appuyant sur des emprunts européens communs. Ces emprunts doivent être utilisés dans le cadre de plans d'investissement européens plutôt que nationaux et remboursés grâce à de nouvelles taxes et contributions. Les investissements seront financés sous réserve du respect des conditions fixées en commun et selon une répartition favorisant la convergence des économies.

13. Reconstruire une Europe industrielle puissante et rayonnante

Il faut donner à l'Europe les moyens de devenir une grande puissance industrielle, prospère et source d'autonomie stratégique, en dynamisant les outils existants (alliances industrielles, projets importants d'intérêt européen commun, Agence Européenne de Défense, etc.), tout en la dotant de nouveaux moyens financiers pour développer les filières industrielles stratégiques et accompagner la croissance des entreprises. Il faut par ailleurs défendre les secteurs stratégiques en développant leur défense pour assurer la réciprocité en matière de concurrence, conserver les savoir-faire et en assurer le développement.



14. Moderniser le pacte de stabilité et de croissance (PSC)

Le pacte de stabilité et de croissance (PSC) fournit un cadre à la fois solide et flexible pour éviter les dérives des comptes publics nationaux. Il serait utile de le moderniser pour établir une gestion durablement équilibrée entre discipline budgétaire et croissance, alors que varient les réalités économiques entre pays de la zone euro. Il faudrait notamment pour cela adosser les procédures de pression/sanction du PSC au principe de soutenabilité des endettements publics plutôt qu'à des cibles chiffrées fixes. Les projections budgétaires seraient soumises à un contrôle européen amélioré qui s'appuierait sur la complétude des processus en place. Des seuils d'alerte chiffrés seraient conservés.



15. Proposer une feuille de route ambitieuse pour lutter contre le réchauffement climatique et encourager la sortie de toute l'UE de l'économie fossile

Il est temps de faire converger les réalités au-delà des affirmations dans les COP depuis l'accord de Copenhague et de tendre vers la mise en place d'une politique énergétique commune au niveau des États membres. L'engagement de l'UE en faveur d'une limitation de la part des énergies fossiles (aujourd'hui environ 70%) dans le mix énergétique doit être poursuivi tout en augmentant la part d'énergies renouvelables (aujourd'hui 15%), pour atteindre les objectifs d'au moins 27% de ces dernières dans le mix énergétique d'ici 2030.



« L'engagement de l'UE en faveur d'une limitation de la part des énergies fossiles dans le mix énergétique doit être poursuivi tout en augmentant la part d'énergies renouvelables. »

16. Respecter pleinement la législation européenne protégeant l'environnement, notamment en France

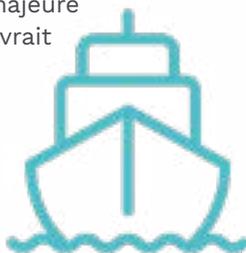
La France doit encourager l'Europe à porter une législation ambitieuse contre le réchauffement climatique au niveau européen, tout en respectant ses engagements européens en matière environnementale en France. Cela veut dire tenir l'objectif de réduction d'au moins 55 % de ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport au niveau de 1990. Mise en demeure à plusieurs reprises pour non-respect des normes européennes environnementales, il en va de la crédibilité de la France de respecter les décisions prises au niveau européen, auxquelles elle a pris part. Il est d'ailleurs dans l'intérêt des Français de respecter ces engagements environnementaux, notamment pour leur santé.



17.

Renforcer l'aménagement du territoire autour des axes ferroviaires et fluviaux européens

Il s'agit de s'appuyer sur les corridors ferroviaires et fluviaux existants et de les raccorder entre eux, afin qu'ils soient les axes d'aménagement du territoire européen et que rayonnement et accessibilité soient à la portée de tous les territoires de l'Union. Ces corridors doivent générer des projets territoriaux fédérateurs qui s'articulent avec les réseaux ferroviaires et voies de navigation fluviales existants et qui permettent, grâce à ce maillage retrouvé, de repeupler et réindustrialiser des régions aujourd'hui en déshérence. Tous les citoyens doivent pouvoir bénéficier de la réalisation des objectifs de l'UE : faire passer, sur des distances supérieures à 300 km, 30 % du fret routier vers le fluvial et le ferroviaire d'ici à 2030, et plus de 50 % d'ici à 2050. Pour 2050, la majeure partie du transport de passagers à moyenne distance devrait s'effectuer par train.



« Pour 2050, la majeure partie du transport de passagers à moyenne distance devrait s'effectuer par train. »



« Il faut également davantage orienter la commande publique vers les PME françaises et européennes innovantes. »



18.

Définir et mettre en œuvre un Small Business Act français et européen

Protéger et développer les technologies numériques européennes, en encourageant l'entrepreneuriat et la formation aux technologies numériques, constitue une priorité. Notre souveraineté passe par notre compétitivité dans ce domaine. Il faut également davantage orienter la commande publique vers les PME françaises et européennes innovantes. Et, ne plus s'orienter automatiquement vers les grands acteurs du marché déjà existants, mais assumer des mesures de préférences européennes.

Une Europe plus et inclusive



Certaines différences économiques et sociales entre États membres créent des tensions entre Européens. Une Europe plus convergente permettra de surmonter ces tensions et d'apaiser les relations, en les encadrant. L'Europe doit également intensifier ses efforts pour proposer un avenir plus inclusif et égalitaire à tous les Européens et devenir leader en matière de recherche et innovation, notamment dans le domaine de la santé.



19. Renforcer la coopération et l'innovation en matière de soins et de recherche dans le domaine de la santé

La crise sanitaire a mis en exergue le besoin d'une Europe plus forte et plus présente en matière d'innovation et de recherche dans le domaine de la santé. Il convient de créer un espace partagé et attractif de recherche en santé au niveau européen, ayant pour objectif de faciliter les coopérations, la mutualisation des ressources financières, matérielles et humaines et la mise en réseau des différents centres de recherche. Il convient aussi de mettre en œuvre concrètement l'espace européen des données de santé en améliorant leur partage, ce qui nécessite notamment une terminologie et des référentiels communs. Développer une stratégie européenne coordonnée de la e-santé et notamment favoriser le développement des applications de santé facilitant la libre circulation des citoyens, est une autre priorité. Cette stratégie doit s'appuyer sur les différents programmes nationaux de la e-santé en cherchant à valider au niveau européen les solutions facilitant la libre circulation des personnes.

convergente

20.

Assurer la mise en œuvre des principes adoptés par l'UE en matière de convergence des systèmes de protection sociale et des minima sociaux, avec la participation des partenaires sociaux et de la société civile

L'exigence de cette mesure sociale est double : combattre la pauvreté, simplifier les systèmes existants de prestations sociales à travers l'UE et, par extension, les améliorer. Il s'agit donc de faire converger les principes, la gouvernance ou encore les modalités de répartition des minima sociaux au sein de l'UE, en se basant sur des expérimentations déjà réalisées. Actuellement, cette allocation peut être comprise comme « inconditionnelle » ou au contraire versée « sous conditions ». L'apparition du « revenu minimal » sous de nombreuses appellations à travers l'UE témoigne de la diversité au sein des États membres et de la convergence nécessaire en la matière.

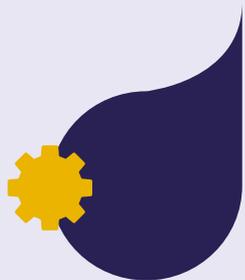
« Développer une stratégie européenne coordonnée de la e-santé et notamment favoriser le développement des applications de santé facilitant la libre circulation des citoyens est une priorité. »



21.

Prévoir un dispositif permanent de réassurance chômage européen complémentaire sous la forme d'un fonds européen, qui viendrait soutenir les régimes d'assurance chômage nationaux

Une initiative robuste dans le domaine de l'assurance chômage s'inscrirait dans la continuité du traitement de la crise de 2020-2021 et plus particulièrement de la mise en place d'un mécanisme exceptionnel et temporaire de soutien par prêts octroyés par la Commission. Ceci permettra de renforcer davantage la protection des salariés et l'efficacité de l'économie de l'Union. Alors que le taux de chômage de la population active dans la zone euro a récemment connu une croissance importante, avec notamment des répercussions fortes pour les jeunes de moins de 25 ans, le soutien à la mise en place d'un mécanisme de réassurance chômage européen est particulièrement important. Cela va de pair avec l'instauration de mesures précoces de réactivation de l'emploi et un suivi et un contrôle plus strict des démarches du demandeur d'emploi.



22.

Promouvoir la convergence européenne en matière de fiscalité directe

Il convient d'aller au-delà du consensus de l'OCDE consistant à appliquer un taux d'impôt sur les sociétés de 15 % minimum, car ce taux demeure inférieur à celui pratiqué dans de nombreux États membres de l'UE. Des avancées en matière de politique fiscale de l'UE pourraient constituer une demande forte à l'horizon 2030. Une relative harmonisation des impôts sur les sociétés, encore nationaux, pourrait être de nature à améliorer les conditions de la concurrence entre les États membres et réduire de fait les distorsions : des fourchettes de taux d'impôt sur les sociétés, comme pour la TVA, pourraient être déterminées. En la matière, comme pour la TVA au sein de l'UE depuis 1977, c'est la règle du « pays de destination » qui devrait s'appliquer par principe. L'impôt sur les sociétés doit impérativement être exigible dans le pays où l'activité économique générant des bénéfices a été déployée. Il reviendrait à la Commission européenne d'en assurer l'effectivité.

23.

Créer un poste de Commissaire européen chargé des migrations et de l'asile

La gestion communautaire des crises migratoires est aujourd'hui laissée au Commissaire aux affaires intérieures ainsi qu'aux ministres de l'Intérieur des 27 États membres, alors que la politique migratoire n'est pas seulement une question de sécurité et d'ordre public. L'Union européenne doit être capable d'accueillir les demandeurs d'asile dans des conditions dignes et examiner leur cas rapidement. Elle doit également organiser l'intégration sociale et économique des nouveaux arrivants ayant obtenu l'asile. L'ensemble de ces tâches doit être du ressort d'un Commissaire européen dédié, qui devra agir en collaboration étroite avec le Haut représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, le Conseil des ministres de l'Intérieur et le Conseil des ministres en charge des affaires sociales. Ce Commissaire aurait par ailleurs la responsabilité politique de la surveillance de Frontex et de la nouvelle Agence de l'Union européenne pour l'asile.



« L'UE doit être capable d'accueillir les demandeurs d'asile dans des conditions dignes et examiner leur cas rapidement. »



24.

Impulser une coopération renforcée sur la question migratoire

La recherche du consensus à 27 sur les défis migratoires est illusoire et paralysante. Une coopération renforcée regrouperait les États membres destinataires des migrations ainsi que les pays de transit - les autres États membres volontaires étant évidemment les bienvenus. Cette démarche aurait le mérite de permettre aux États concernés de bien définir les objectifs et les moyens à mettre en œuvre pour les réaliser. Elle devrait en premier lieu définir un droit d'asile commun à tous. Cette coopération renforcée, solidaire des réfugiés et des premiers pays d'arrivée en Europe, permettrait de prouver son efficacité et encouragerait d'autres pays à s'y joindre. Les Européens ont été capables de fournir de gigantesques efforts pour construire la zone euro, ils peuvent en faire de même pour construire une véritable Union des frontières extérieures.



Une Europe et rayonnante

La démocratie, l'État de droit et le respect des droits humains sont des valeurs européennes que l'UE doit renforcer en son sein, tout en les portant dans son voisinage immédiat et dans le monde. L'UE doit être capable de définir et de défendre les intérêts communs des Européens sur la scène internationale, non seulement en matière de politique commerciale mais aussi en matière de politique étrangère et de défense.



« Il est temps d'abandonner le vote à l'unanimité en matière de politique étrangère et de sécurité commune et de le remplacer par le vote à la majorité qualifiée au Conseil. »



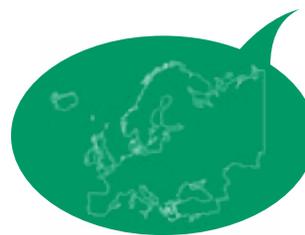
25.

Affirmer l'Union européenne comme le premier pôle de défense des démocraties dans le monde

Dans un contexte géopolitique de plus en plus instable, où l'affrontement des puissances redevient la norme, l'Union européenne doit continuer à apparaître comme un facteur d'espoir pour tous ceux dans le monde qui ne croient pas au déclin inéluctable des démocraties. Il s'agit donc de s'affirmer diplomatiquement encore davantage comme premier pôle de défense de l'État de droit, des droits humains et des négociations face à tous les avocats et praticiens d'une Realpolitik dangereuse à court et long termes.



puissante



26.

Donner à l'UE les moyens politiques de ses ambitions diplomatiques en passant au vote à la majorité qualifiée

Pour que l'UE gagne en efficacité et porte des ambitions fortes en matière de politique de sécurité et de défense, ce qui répond aux attentes maintes fois formulées par ses citoyens, il est temps d'abandonner le vote à l'unanimité en matière de politique étrangère et de sécurité commune et de le remplacer par le vote à la majorité qualifiée au Conseil - l'unanimité pouvant demeurer en matière militaire. C'est le passage au vote à la majorité qualifiée qui a permis de réaliser pleinement le marché unique à l'horizon 1992, alors que sa création avait été programmée dès le traité de Rome. 30 ans après le traité de Maastricht, c'est ce même changement qui pourra faciliter la convergence des positions diplomatiques des États membres, dans un monde instable et adverse où l'union fait la force.

27.

Mieux préparer les futures adhésions à l'Union européenne

Il s'agit tout d'abord de baser les critères d'évaluation des procédures d'adhésion sur une nouvelle logique, fondée non seulement sur les réformes menées mais aussi sur leurs conséquences. L'UE pourrait ainsi mettre en place des partenariats avec des entités qui construisent des index pour les utiliser dans le cadre du processus d'intégration. Il faut aussi faire de l'éducation l'enjeu majeur des nouvelles négociations avec les États candidats. C'est en effet à travers l'éducation que l'on peut préparer une nouvelle génération à prendre la relève tout en cassant des codes et entamant une nouvelle dynamique. Il s'agit de mettre en place une stratégie renforcée dans le domaine de l'éducation, en investissant dans la formation des enseignants, leurs conditions de travail et en soutenant l'amélioration de l'organisation du système éducatif.



28.

Approfondir l'Europe de la défense sur les plans industriel et politique

Une UE puissante doit aussi reposer sur une « Europe de la défense » concernant tous les secteurs clés, à savoir le spatial, la cybersécurité, le renseignement et l'industrie de l'armement. La mise en œuvre d'une véritable Europe de la défense requiert en particulier que les industries de défense sortent de leur horizon national et que davantage de partenariats renforcés industriels puissent voir le jour. Elle suppose aussi que les États membres convergent en matière d'identification des menaces (notamment grâce à l'actualisation d'une « boussole stratégique ») mais aussi en matière de contrôle démocratique des décisions d'interventions militaires et des exportations d'armement.



29.

Convenir d'une règle de priorité donnée aux entreprises européennes, dans l'attribution de contrats aux forces armées des États membres

Si le respect de la libre concurrence est une donnée essentielle de l'identité de l'Union européenne, il doit aussi être mis en balance avec la nécessité de renforcer sa souveraineté en urgence. Alors que la concurrence de l'achat des armes bat son plein dans un contexte géopolitique marqué par une inquiétude croissante, il ne serait pas illogique de privilégier un « patriotisme industriel » étendu à toute l'UE pour le domaine particulier de la défense. L'instauration d'un régime de sanctions qui s'active lorsqu'un pays membre se fournit en dehors de l'Union européenne, permettrait d'ouvrir une nouvelle ère.



30.

Promouvoir la formation d'une agence de renseignement européenne, un « FBI européen » entre pays volontaires

Dans un espace européen de libre circulation, il est important de développer un service fédéral de renseignement. La série d'attentats des dernières années et la menace terroriste en Europe appellent à des mesures spécifiques dans les domaines de la protection et de la sécurité des citoyens, la prévention de la radicalisation et la protection des valeurs ainsi que la coopération européenne et internationale. La formation d'une agence européenne de renseignement permettrait de mieux coordonner l'échange de renseignements au niveau de l'Europe, tout en étendant les prérogatives de l'UE en matière de lutte contre le terrorisme. Uniquement compétent en matière financière à ce stade, le Parquet européen pourra voir sa juridiction étendue à la lutte anti-terrorisme.



« Une Europe de la défense concernant tous les secteurs clés, à savoir le spatial, la cybersécurité, le renseignement et l'industrie de l'armement. »





**Mouvement
Européen
France**

**CONSTRUISONS
L'EUROPE
DE 2030 !**



www.mouvement-europeen.eu



@MouvementEuropeen

@mouvementeuropeen

@MouvEuropeen_Fr